Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024





ID: 045-284500261-20240625-DEL2024_23-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

N°2024 - 23

AFFECTATION DE RÉSULTAT 2023

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 20 juin à 09 Heures,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31 Nombre de présents et pouvoirs : 21

Quorum: 16

Date de convocation : 13 juin 2024

Présents:

- Madame GALZIN Florence Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel Adjoint au Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie Maire de Lorris
- Monsieur FEVRIER Albert Maire de Ladon
- Madame DURANT-GABORIT Anne Maire de Ligny le Ribault
- Monsieur DEMAUMONT Franck Maire de Chalette sur Loing
- Madame DESNOUES Véronique Adjointe au Maire de Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Madame AUVRAY Chantal Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur NIEUVIARTS Hervé Maire de Marcilly en Villette
- Monsieur MESAS Jacques Maire de Beaugency
- Monsieur TURPIN Joël Maire de Saint Martin d'Abbat
- Monsieur CHOUIN Stéphane Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- Monsieur RIVIERE William Maire de la Neuville sur Essonne
- Monsieur GABELLE Jean-Pierre Conseiller Départemental
- Madame FLEURY Line Conseillère Départementale

Etaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

Monsieur FEVRIER Albert - Monsieur BRICHARD Gérard à Madame MARTIN Valérie - Monsieur HARDOUIN Patrick à - Madame MELZASSARD Corinne Madame GALZIN Florence à - Madame LEVY Véronique Monsieur PELLE Jean-Michel à Monsieur NIEUVIARTS Hervé - Monsieur LACROIX Bruno à - Monsieur JACQUET David à Madame AUVRAY Chantal

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, était excusée à la réunion.

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Bublié le administration ID: 045-284500261-20240625-DEL2024_23-DE

Madame la Présidente expose que compte tenu du résultat excédentaire de 1 601 636,81 € en fonctionnement et excé investissement, il est proposé l'affectation suivante :

S	Sol	d	е	d	exe	écu	tion	de	la	section	ď	'inve	stisse	ment	:

Excédent d'investissement reporté

Solde d'exécution de la section de fonctionnement :

Excédent de fonctionnement reporté

(Article RF 002) 1 267 891,00 euros

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme ORLÉANS, le 25 juin 2024

La Présidente

Florence GALZIN